

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 MARS 2016

Présents :

MM. Guy SIE, Gérard GAUTHIER, Martine CADENA, André TORRENTE, André RUIZ, Anita QUINTILLA, Anne-Marie BEAUDOUVI, Sylvette BOFFELLI, Julian PEREZ, Martine LAPITZ, Jérôme CAMPI, Christian BAILLY, Nicole MARTY, Christian GAGNEPAIN, Marie-Pierre RIBARD, Marjolaine PECH, Bernadette MENGUAL, Rudy FABRE,

Absent(e)s excusé(s) :

Yvon CIQUIER donne procuration à Anne-Marie BEAUDOUVI
Magali DAILLOUX donne procuration à André TORRENTE
Marylin BENETTON donne procuration à Gérard GAUTHIER
Jacques PUECH donne procuration à André RUIZ
Myriam CROS-CHESTRIT donne procuration à Anita QUINTILLA
Nicolas RAYSEGUIER donne procuration à Christian GAGNEPAIN
Jean-Luc CHARDON donne procuration à Martine CADENA
Jean-Michel ALIBERT donne procuration à Marjolaine PECH

Absent : Maria-Margarita UTHURBURU.

A l'unanimité, Mme Bernadette MENGUAL est désignée secrétaire de séance.

QUESTION 1 - Retrait de la délibération n° 2014/77 du 30 avril 2014 transférant l'exercice du droit de préemption urbain (DPU) de la commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne en matière de politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

Considérant que la délibération n°193/2014 du 26 juin 2014 de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne relative à la délégation du Droit de Préemption Urbain en matière d'équilibre social de l'habitat n'a pas acté son territoire de compétence pour exercer le DPU spécial habitat en concordance avec les délibérations de la commune ;

Considérant que l'exercice du Droit de Préemption Urbain est fragilisé puisque le nouveau périmètre du DPU n'est plus en cohérence avec celui de la délibération de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne du 26 juin 2014 ;

Il est demandé à l'assemblée communale de retirer la délibération du Conseil Municipal n° 2014/77 du 30 avril 2014 qui transfère l'exercice du droit de préemption urbain de la commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne en matière de politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

VOTANTS 26 – Unanimité

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 17h40.

Le Maire

La secrétaire

Guy SIE

Bernadette MENGUAL

